

SOMMAIRE

L'UNION DES ARTISTES

Editorial -----	2
Nouveaux membres -----	4
Enquête de satisfaction -----	5
L'Union s'expose -----	6
Annie Cordy membre d'honneur de l'Union -----	7
Ça finira bien par durer... -----	8
Appel à un retard de lever de rideau du 12 mars 1959--	10
Hommage -----	15
Le prix de la critique -----	16
Prix Jacques Huisman 2011 -----	18
Les anecdotes d'Alexandre -----	20
Conseil d'administration -----	21
Avantages offerts et demande d'admission -----	22

Editorial

décembre 2010



Chères amies, chers amis,

Voici déjà le dernier bulletin de l'année, voici les derniers jours de 2010, voici les collecteurs de l'Union des Artistes du Spectacle, qui dans les salles de spectacle du café-théâtre à la Monnaie, offrent le traditionnel petit sabot ou le crayon plus écologique. Ils vont vers le public qui est toujours ravi de rencontrer les artistes qui ont apporté émotions et joies, passeurs d'idées qui enrichissent et divertissent les spectateurs.

A tous ces artistes, directeurs, collecteurs ou responsables de spectacle, je voulais dire un tout grand merci du fond du cœur pour ce temps passé au détriment du repos de l'entracte. Evidemment les acteurs du monde du spectacle ont besoin de cet élan de solidarité et de philanthropie mais cela n'empêche que ce don de soi est remarquable. Je sais que toutes les associations (école, humanitaire,..) font appel à la générosité du public face au déficit ou au manque d'intérêt de l'Etat. Et, malheureusement, je ne crois pas que les choses vont changer.

L'Union a concrétisé cette année encore la réalisation de ses buts d'aide financière, morale et juridique. Les allocations trimestrielles et autres aides ponctuelles – de plus en plus demandées- ont été distribuées.

Des nouveaux membres sont venus enrichir l'Union, d'autres, hélas, nous ont quittés. Nous étions présents aux réunions de la Communauté française, au démarrage des Prix Magritte par l'Académie André Delvaux. Comme une association ne peut pas en être membre, c'est à titre personnel que quelques administrateurs se sont inscrits. Nous étions présents à la remise des Prix de la Critique au Théâtre National, voyez l'article de Anne Carpriau, et nous serons encore là pour Annie Cordy quand elle sera faite membre d'honneur de l'Union en janvier. Le Prix des Œuvres Lyriques sera offert en février lors de notre Assemblée Générale, en grande partie grâce à la Cocof.

Je ne vais pas vous raconter tout ce que nous faisons, ni les heures passionnantes (mais pas reposantes) à tous nos Conseils d'Administration. Si, je vais vous citer l'Exposition de l'Union à la Maison du Folklore rue du Chêne, à deux pas de Mannequen-Pis, parce que cette manifestation est encore visible jusqu'au 9 décembre. Merci à la Ville de Bruxelles et à Félix Bonjean de nous avoir invités. Merci aussi à Suzy Falk, à Anne Carpriau, à Marc Danval et aux élèves de Françoise Villiers d'avoir animés les « causeries ».

A propos de l'Assemblée Générale suivi du cocktail, vous lirez plus loin qu'elle aura lieu au Théâtre Royal du Parc, le lundi 28 février 2011. Merci à l'ami Yves de nous accueillir si gentiment une fois de plus.

Je terminerai, une fois n'est pas coutume, par quelque chose de personnel. Depuis 4 ans (je voulais symboliquement n'en faire que trois), j'ai assumé grâce à vous la présidence de notre Union. Travail ou occupation lourde et qui prend beaucoup de temps. Les présidents précédents ne me diront pas le contraire. Mais tellement passionnante et enrichissante par l'aide qu'on peut apporter.

Pour des raisons qui concernent ma vie privée- en fait la santé de ma compagne- je ne me représenterai plus au suffrage du Conseil d'Administration en février prochain. Mais je serai toujours prêt à aider les artistes. Je compte proposer ma candidature comme vice-président. Ce n'est pas mon genre de laisser tomber les outils ou de démissionner, mais les hasards de la vie me forcent à m'occuper davantage de ma famille.

Pour terminer par une note plus optimiste et plus gaie : je vous souhaite une merveilleuse et superbe nouvelle année, pleine de bonheur , de santé, de contrats et de joie.

Je vous embrasse tous,

Jacques Monseu



Nouveaux membres

“La grande force de l'Union réside dans ses membres, les artistes, les créateurs. Ceux d'hier, d'aujourd'hui mais aussi ceux de demain. Ensemble, nous construisons l'avenir de l'Union, celui des artistes, plus forts que jamais !”



Vous aussi, parrainez de nouveaux membres !

N'hésitez pas à photocopier le formulaire d'adhésion qui se trouve dans chaque bulletin en dernière page. Proposez-nous de nouveaux membres en renvoyant le formulaire préalablement signé par l'artiste qui souhaite nous rejoindre ainsi que par deux parrains eux-mêmes membres depuis minimum un an ! Vous, par exemple ? Vous pouvez également nous demander des formulaires d'adhésion par fax, par téléphone, par courrier ou encore en télécharger un exemplaire via l'adresse de notre site Internet :

<http://www.uniondesartistes.be>

Union des Artistes
du spectacle

Tél. & fax : 02/513 57 80
union.des.artistes@skynet.be

Rue Marché aux Herbes, 105/33
1000 - Bruxelles

Nous demandons à tous nos membres possédant une adresse e-mail de bien vouloir nous la communiquer le plus rapidement possible !



Enquête de satisfaction

Chers membres,

Dans le souci de faire avancer notre union vers plus d'efficacité, plus de pragmatisme et une image plus claire auprès des artistes qui ne font pas partie de notre union, je vous propose de répondre à certaines questions qui pourront nous aider à optimiser notre association.

- Quelle est l'image que vous avez de notre union ?
- Quelle est selon vous l'image que les non-membres se font de notre union ?
- Que faudrait-il faire selon vous, pour changer cette image et pour les amener à notre union ?
- Comment voyez-vous notre union dans l'avenir ?
- Que faudrait-il faire pour y arriver ?
- Que seriez-vous prêt à faire pour nous aider à y arriver ?

Voici donc une opportunité pour vous d'interagir avec le conseil d'administration, afin de rendre cette union plus accessible, ou du moins, plus attractive.

Merci de nous répondre, soit par courriel, soit par lettre.

Par Jean-Henri Compère



L'Union s'expose...

par Anne Carpriau

Le 1er décembre eut lieu le vernissage de l'exposition ayant pour thème "L'Union des Artistes du Spectacle" dans les locaux de la Maison du Folklore , 19 Rue du Chêne. Malgré le temps neigeux peu favorable, l'assistance se déplaça assez nombreuse entre les belles vitrines où s'exposaient les documents retraçant quelques moments clé de l'existence de notre Union.

Dans les deux vitrines en façade, deux mannequins évoquant le passé attiraient agréablement l'attention . Un panneau présenté en trois langues évoquait les raisons de la fondation de cette "Union des Artistes du Spectacle". Une photo de chacun des présidents qui se succédèrent jusqu'à nos jours prenait place aux côtés de notre fondateur le célèbre chanteur Lucien van Obbergh dont un buste était exposé dans une autre vitrine.

Les documents relatant des événements remarquables depuis 1927 à nos jours occupaient les vitrines suivantes. Et sur l'estrade en fond de salle allaient se donner pendant la durée de l'exposition quelques spectacles de marionnettes et l'un ou l'autre exposé: anecdotes et poésies par Suzy Falk , Marc Danval , Anne Carpriau, et les élèves du Conservatoire de Bruxelles.

Au reçu de ce bulletin vous aurez encore jusqu'au 9 janvier l'occasion de vous rendre au 19 de la rue du Chêne.



Annie Cordy

Membre d'honneur de l'Union !

par Pierre Dherte



“La passion fait la force !”

Sur une idée de Bernard Marbaix - idée qui a fait son chemin ! - Annie CORDY recevra prochainement le titre honorifique de **Membre d'honneur de l'Union** ! Nous avons pu joindre sa secrétaire, Madame Michèle LEBON, qui nous a confirmé qu'Annie acceptait l'idée sans hésitation aucune ! Pour rappel, Annie CORDY de son vrai nom Léonie COOREMAN, a souvent été généreuse pour grand nombre d'oeuvres philanthropiques dont notamment notre Union ! Sa toute grande discrétion et sa volonté réelle de venir en aide aux plus démunis ne sont pas récentes. C'est donc avec une certaine fierté et une émotion retenue que nous remettons ce titre à Madame Annie CORDY **le 20 JANVIER 2011 au Centre Culturel d'Uccle**, à l'issue de l'unique représentation de “Laissez-moi sortir”, la pièce de Jean-Marie Chevret mise en scène par Jean-Pierre Dravel et Olivier Macé qu'Annie CORDY

jouera exceptionnellement ce soir-là à Bruxelles. Réservez vite vos places, si ce n'est déjà trop tard ! Nous vous parlerons bien évidemment plus en détails de cet événement dans notre prochain bulletin.

Dans “Laissez-moi sortir”, Annie Cordy se retrouve coincée chez elle alors qu'elle devait participer à une émission de TV qui fêtait son jubilé en prime-time. Captive toute la nuit, elle va se refaire toute seule - avec et pour nous ? - son émission et va revoir défiler les moments forts de sa vie.

Meneuse de revue, chanteuse, comédienne, drôle, voir délirante, tendre, émouvante, toujours surprenante, Annie CORDY aborde avec le même bonheur tous les registres dont certains rôles plus graves au cinéma ou à la télévision. Comme José van Dam, Annie CORDY a été anoblie en 2004 par le roi Albert II qui lui a conféré le titre de baronne. Elle a choisi pour devise : « La passion fait la force ». Avec sa générosité, son punch et son enthousiasme, elle vit toujours avec son public une merveilleuse histoire d'amour ...

Nous vous proposons donc de venir nous rejoindre au Centre Culturel d'Uccle pour fêter ensemble l'événement le 20 janvier prochain juste après la représentation d'Annie.

Pierre Dherte



Ça finira bien par durer...

Re: Petit rôle Valparaiso

par Stéphane Ledune

Le treize novembre dernier, je reçois un mail d'une responsable de casting figuration. Elle travaille sur le tournage de "Valparaiso", un téléfilm pour ARTE avec - entre autres - Peter Coyote et Helena Noguerra... (Elle a trouvé mes coordonnées via le site Comedien.be - soit-dit en passant...)

Elle est à la recherche d'un rôle de député français entre 40 et 60 ans, qui puisse prendre un air un peu fourbe et qui a trois phrases dans le scénario... Ce personnage sera présent sur deux séquences : une au Parlement à Bruxelles, le 25 novembre et une autre au Luxembourg le 9 décembre...

Pour moi qui n'ai quasiment jamais tourné, qui n'ai jamais fait que du théâtre, je me dis : "Chouette ! Enfin, une opportunité !..."

Mais, poursuivant la lecture du mail, le ton devient plus embarrassé... Cette brave dame m'avoue ... "sécher sur ce petit rôle depuis des jours et des jours... avoir proposé au réalisateur plusieurs personnes issue de ses fichiers (appelées généralement pour des silhouettes)"... "Mais ces personnes ne lui conviennent pas... Les exigences sont trop importantes pour des personnes habituées aux silhouettes non-parlantes."

Le cachet annoncé était quant à lui de... cent vingt-cinq euros (125 € !) sur facture. Précisons quand même que le voyage en train jusqu'au Luxembourg était pris en charge par la production !...

Je me suis empressé de lui répondre – gentiment... Que pour faire ce tournage, je devais abandonner deux jours de répétitions au théâtre, que je devais risquer de rater un rendez-vous incontournable aux alentours des dates de tournage et que dans ces conditions, et malgré mon "déficit d'image" ciné-TV, il était hors de question de travailler à ce tarif... Sachant que le tarif journalier des techniciens de cinéma, électriciens, maquilleurs, scriptes et autres peut chiffrer au minimum de trois à quatre fois plus !...

"Je préfère donc rester chez moi !" lui ai-je dit.

"J'ai encore un escalier et deux portes à huiler !... et ce n'est pas avec le tarif proposé, que je pourrai me payer un Polonais pour le faire à ma place !..."

Là, j'avoue, je ne lui ai pas dit ça ... Mais je le pense vraiment !...

D'autant, qu'il s'agissait d'un petit rôle, apparemment nécessaire au bon déroulement du scénario, et qu'il fallait effectivement un comédien expérimenté et non pas un amateur éclairé...

Choses qu'elle a très bien comprises, et en sommes resté là, en bons termes...

Par acquit de conscience, j'ai fait une simulation sur le site de Smart.Be :

Deux jours, 250 € sur facture. Déductions des lois sociales et tralala, déduction d'un précompte professionnel de 33% (je ne voudrais quand même pas payer trop d'impôts sur ce qu'il va me rester...), moins 25 € d'affiliation à Smart.Be, moins 6% de frais de dossier, reste en net (arrondis à la décimale supérieure...): 90 € (nonante ! / quarante-cinq euros par jour !) ;
Soit une extrapolation mensuelle de 1170 € nets par mois...

Après quatre ans d'études et plus de vingt ans de métier, ça rassure !...

Le plus navrant dans cette histoire, c'est que l'agence Smiling, qui s'est apparemment occupée du casting en Belgique, s'est probablement fait doubler par la production sur certains petits rôles !...

C'est qu'il s'agit d'une production ARTE, coproduite par la RTBF !... Merci le service public...

C'est que l'ensemble de la production, bénéficie de l'apport en réduction d'impôts du Tax-Shelter !...

Et que, une fois encore, les comédiens sont les dindons de la farce !

Mais rassurez-vous : si vous avez entre 26 et 50 ans, si vous êtes demandeur d'emploi depuis plus de 312 jours en un an et demi, allez sur le site de l'Onem et demandez votre carte "Activa Win-Win", qui vous permettra d'offrir à votre employeur parfois jusqu'à 1000 euros de déductions de charges mensuelles... Cela marche aussi pour les acteurs et pour les contrats d'un jour ou deux !...

Du boulot, c'est sûr, vous n'en manquerez pas !...

Mais, paraphrasant mes amis John Dobrynine et Jean-Pierre Denuit, en guise de cachet, il faudra peut-être vous contenter d'un comprimé... ou d'une gélule homéopathique ?...

Voire, d'un placebo !...

Bonjour chez vous !

Stéphane Ledune

15/12/2010



Appel à un retard de lever de rideau du 12 mars 1959

Transmis par Alexandre von Sivers,
extrait de la revue Plateau 201 deuxième



Chers camarades,

Nous vous avons toujours évité au maximum les soucis que représentent certaines formes d'action syndicale ; en effet, il faut remonter à 1950 pour trouver, à la post-synchronisation, une grève d'une particulière importance – elle fut sévère puisqu'elle dura trois mois, mais elle atteignit tous ses objectifs et porte encore ses fruits.

Nous avions espéré, et ne le dissimulons pas, que devant notre détermination, le Syndicat des Directeurs de Théâtres ne continuerait pas de s'enfermer dans un refus injuste et systématique de toute discussion – cet espoir est déçu.

Maintenant il s'agit de VOUS. (...) Malheureusement, il n'y a pas, dans ces heures graves, que quelques hommes à la conscience hésitante, il y a aussi les faibles et les égoïstes. C'est sur ceux-là que compte le Syndicat des Directeurs.

(...) Si samedi soir, un seul théâtre se dérobaît à la solidarité de tous, ce serait une atteinte sévère à notre communauté, un coup fatal à notre lutte constante pour maintenir à notre profession des salaires minimaux décents. Il n'y a donc pour personne, syndiqué ou non syndiqué, aucune ambiguïté ni faux-fuyant possible :

- Nous avons le droit de demander que les plus bas salaires de nos camarades soient augmentés

- Nous avons le droit de penser qu'un refus brutal de toute discussion est totalement injustifié

- Nous avons le droit d'affirmer que nous restons mesurés et dignes dans notre action, en limitant notre avertissement à un simple retard du lever de rideau dont le public lui-même a été averti par nos soins.

Donc il n'y a dans notre action, ni démagogie, ni légèreté ni abus – il y a NOTRE DEVOIR, IL Y AURA SAMEDI SOIR, LE VOTRE. Merci.

Le Président Gérard Philipe



Courrier de Pierre Dux à Gérard Philipe le 24 avril 1959

Monsieur,

Une politesse en valant une autre, cette lettre sera recommandée, comme votre lettre du 21 mars. J'en profiterai pour vous renouveler ma démission du Syndicat Français des Acteurs, donnée le 14 mars par simple lettre. Vous n'avez certainement pas pensé sérieusement qu'ayant rompu avec le Syndicat j'accepterais de comparaître devant le Conseil. Voici donc ma réponse, écrite.

Depuis longtemps je regrettais que le Syndicat des Acteurs qui, du fait des particularités de notre art, devrait avoir sa personnalité, ses buts propres et ne ressembler à aucun autre, soit englobé sous prétexte d'efficacité dans une vaste organisation syndicale qui, déjà, lui donnait une orientation politique. A ce regret s'est ajouté celui de constater la présence à la tête du nouvel organisme, de plusieurs personnalités trop marquées politiquement par de nombreuses manifestations publiques de leurs opinions.

Toutefois, j'attendais les premières initiatives du nouveau Conseil. Elles viennent de se révéler au public et aux acteurs, sous la forme d'une grève, dont je vous ai déjà dit que je ne reconnais pas le bien-fondé, et dont le but officiel, dérisoire par rapport à l'arme dangereuse qu'est la grève, ne peut suffire et ne suffit pas à en expliquer le déclenchement.

Cette grève a constitué pour moi une atteinte à la liberté professionnelle qui m'obligeait à réagir. Ma réaction a consisté à rompre avec le Syndicat le 14 mars, sans publicité.

(...) Quand à l'unité des acteurs, au crédit du Syndicat, ce n'est pas de mon fait qu'ils courent le moindre risque. Mon importance sur le plan professionnel et syndical, au yeux du public et croyez-le, à mes propres yeux, est loin d'être aussi grande que vous me faites l'honneur de le supposer.

Je vous adresse, moi aussi, Monsieur, mes salutations.

Pierre DUX

Réponse de Gérard Philipe à Pierre Dux

Monsieur,

Mes occupations professionnelle et syndicales ne m'ont pas permis de vous répondre plutôt et je vous prie de m'en excuser.

Je pense d'ailleurs que vous n'attendiez point de suite à votre lettre ; pourtant étant donné l'estime que nous devons avoir pour un camarade qui compte, à juste titre, dans notre profession, il nous a paru indispensable de ne pas vous laisser penser que vos arguments sont sérieux.

Vous dites regretter que « le Syndicat des Acteurs qui du fait des particularités de notre art, devrait avoir sa personnalité, ses buts propres, et ne ressembler à aucun autre, soit englobé sous prétexte d'efficacité dans une vaste organisation syndicale qui, déjà, lui donnait une orientation politique »

Croyez-vous, Monsieur, que depuis 1936, date à laquelle l'Union des Artistes a adhéré à la CGT, nos organisations aient démerité de « notre art », de sa « personnalité » et de ses « buts propres » en obtenant entre autres :

- 1. La reconnaissance de la qualité de salarié, grâce à laquelle les acteurs bénéficient de toutes les lois sociales ;*
- 2. Le repos hebdomadaire ;*
- 3. Les matinées payées ;*
- 4. L'abrogation par le parlement de la loi Blum-Byrnes, qui mettait en péril le Cinéma français ;*
- 5. La reconnaissance du droit de suite à la télévision ;*
- 6. Un dégrèvement supplémentaire, appréciable sur le plan fiscal ;*
- 7. La retraite complémentaire, etc.*

Où voyez-vous dans tout cela, dont vous profitez, quelque chose qui soit contraire à notre « personnalité » ou qui soit orienté politiquement ?

Peut-être avez-vous relevé dans nos actions diverses depuis 1936 un fait, une prise de position quelconque qui justifie votre position et que nous omettrions... Si vous nous signalez quoi que ce soit de cet ordre, nous nous engageons à le publier dans notre prochain Courrier.

Vous faites allusion, plus loin, Monsieur, à la présence à la tête de notre organisation, de « personnalités trop marquées politiquement ». Ceci est une interprétation que l'on pourrait qualifier facilement de tendancieuse, nous laissons cela et allons au fond du problème. Voulez-vous dire qu'un homme qui a des opinions doit être exclu de toutes actions syndicales ? Non, n'est-ce pas, ce serait particulièrement absurde. Ce que vous voulez dire, sans doute, c'est que ces personnalités influencent fâcheusement la ligne syndicale dans un sens politique ? Cela n'est pas très courtois à l'égard de ces conseillers qui, si nous vous comprenons bien, seraient malhonnêtes ? Mais parlons plus net, si ces camarades avaient réussi cette entreprise de politisation, elle se traduirait dans des faits ; lesquels ?



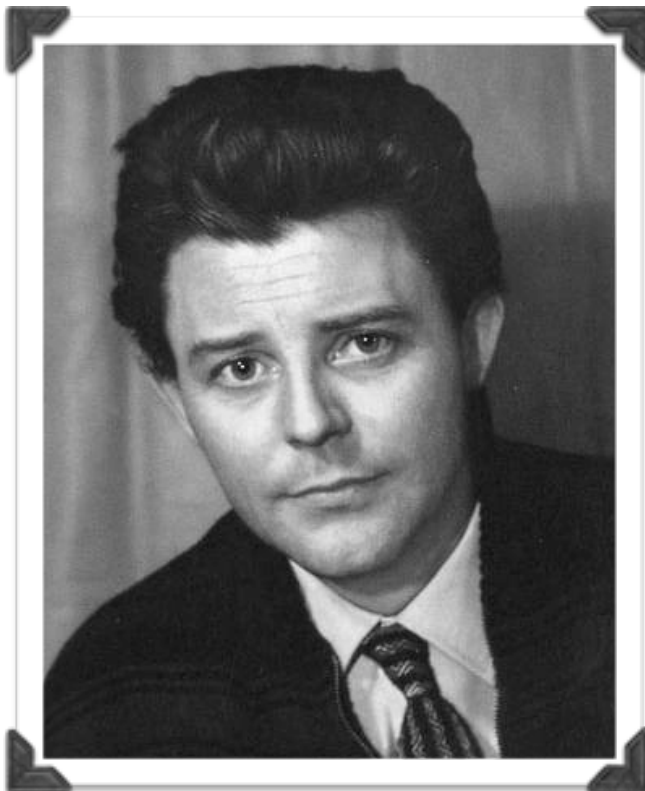
La grève ? Savez-vous que nos anciens, à l'Union des Artistes, avant d'être adhérents à la Fédération du Spectacle, l'ont faite et courageusement, avec piquets de grève ! Quand à la nôtre, si les augmentations diverses qu'elle a permis d'obtenir vous semblent « dérisoires » laissez-nous penser que heureusement pour vous, vous êtes mauvais juge de ces problèmes. Laissez-nous ajouter que cette grève a évité le pire à notre organisation qui se voyait pratiquement réputée sans force, et qu'enfin tout malentendu étant aplani, nous avons obtenu un accord plus étroit avec les directeurs pour tenter de défendre notre métier dans la crise actuelle.

En conclusion, notre Conseil syndical n'a pu accepter votre démission et a prononcé votre exclusion du Syndicat Français des Acteurs comme prévu à l'article 16 des statuts, pour acte d'indiscipline syndicale par refus d'acceptation et d'exécution des décisions du syndicat en matière professionnelle.

Nous vous signalons que vous pouvez faire appel de cette décision devant le Conseil Syndical, dans un délai de 15 jours à dater de la réception de la présente lettre.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus syndicalistes.

Pour le Conseil, le Président, Gérard Philipe





À VOS AGENDAS

L'Assemblée Générale annuelle
suivie du cocktail de
l'Union des Artistes du Spectacle

aura lieu le

Le Lundi 28 février 2011

6, rue de la Loi

À 16 heures, l'Assemblée Générale Statutaire

A 18 heures, le cocktail



A Lucien Binot

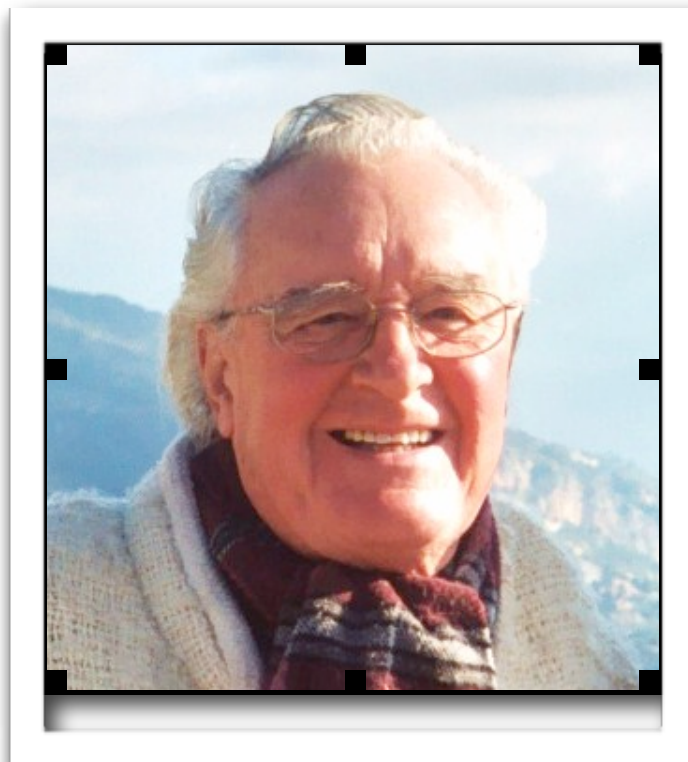
Notre amitié, nous l'avons peaufinée, et réellement vécue lorsque tu as quitté la grande maison du Boulevard Reyers...

Nous avons élaboré bien des spectacles pendant plus de douze ans : tu écrivais et mettais en scène, quelques amis comédiens ou musiciens nous rejoignaient... Et bien sûr, il y avait toujours Eve, partenaire talentueuse et élégante, qui a toujours eu pour toi les yeux de Chimène... Nos Tréteaux nous ont soudés et procuré tant de joies...

Tu es parti, Eve à tes côtés, laissant à ta famille et tes amis une tristesse énorme et un sentiment d'incrédulité...

Merci Lucien.

François Mairet, en ce triste 10 décembre 2010...





Le prix de la Critique

par Anne Carpriau

Chaque année, les critiques de théâtre et de danse de la communauté française se réunissent pour attribuer une série de prix concernant les meilleurs spectacles de la saison écoulée.

C'est au Théâtre National le lundi 11 octobre au soir que ces prix furent proclamés. Après le rappel de la dénomination de ce prix lors de sa création: "Eve du théâtre", ce fut le défilé des récompenses. Dans chaque catégorie, trois nominés avaient été sortis du lot des nombreux spectacles auxquels les membres du jury avaient assistés.

Voici la liste des premiers nommés.

Création artistique et technique

Natacha Belova (*Les Trois Vieilles*, Théâtre de la Balsamine, Festival de Spa, Atelier J.Vilar)

Scénographie

Didier Payen (*Under*, *Les Tanneurs*, *Pylade*, Cathago Delenta Est).

Espoir féminin

Valentine Gérard (*Un Uomo di meno*, Théâtre National).

Espoir masculin

Nabil Missoumi (*Aux hommes de bonne volonté*, Théâtre de Namur, Théâtre le Public).

Découverte

Les Langues paternelles, d'après David Serge, mise en scène d'Antoine Laubin, Centre culturel Jacques Franck.

Auteur belge

Dominique Breda (*Purgatoire* , Café Théâtre TTO, *Hostiles*, XL Théâtre du Grand Midi, *Le Groupe*, Os à Moelle.

Prix Bernadette Abaté

Christian Machiels. (directeur de la Balsamine) il dédie ce prix à Herbert Roland.

Comédienne

Catherine Grosjean (*La Défonce, Porc-Epic, ZUT/Atelier 210*)

Comédien

Alexandre Trocki (*Un Uomo di Meno, Théâtre National, Gibier de Potence-l'Affaire de la rue Lourcine, Le Manège.Mons Le Varia, Mein Kampf, Le Varia.*)

Seul en scène

Eloge de l'Oisiveté d'après Bertrand Russel, par Dominique Rongvaux, Théâtre de la Vie.

Spectacle de danse

L'assaut de Cieux, chorégraphie de Claudio Bernardo, Compagnie As Palavras.

Mise en scène

Jean-François Noville (*Under, Les Tanneurs*)

Spectacle

R.W. (Premier Dialogue) de Robert Walser, mise en scène de Pascal Crochet, le Rideau de Bruxelles à Océan Nord.



PRIX JACQUES HUISMAN 2011 **9^e édition**

Jeunes metteurs en scène, jeunes comédiens aspirant à mettre en scène !
nous avons le plaisir de vous annoncer que

DENIS MARLEAU

a accepté d'être le maître de stage du lauréat 2011.

**Le stage aura lieu à Montréal (Québec) au Théâtre du Nouveau Monde,
dirigé par LORRAINE PINTAL**

Denis Marleau mettra en scène *l'Histoire du Roi Lear* de Shakespeare dans une nouvelle adaptation de Normand Chaurette.

Il s'agit d'une production du Théâtre du Nouveau Monde en collaboration avec le Théâtre UBU.

Le(a) lauréat(e) se verra confier un travail d'observation, de collaboration et de formation pratique auprès de Denis Marleau et sera chargé aussi des rapports entre l'équipe du Théâtre du Nouveau Monde et l'équipe artistique. La pièce sera créée le 13 mars 2012. Les répétitions débuteront à la mi-janvier 2012.

Nous vous proposons :

- **un stage d'environ 8 semaines tous frais payés,**
- **une bourse de 3000 euros.**

Le complément de formation que nous vous offrons est unique : c'est vivre environ 8 semaines à Montréal en devant s'intégrer à l'équipe artistique et technique qui entoure le metteur en scène. Ce sont des rencontres et des expériences nouvelles. C'est aussi travailler au sein d'un grand théâtre.

Le Jury 2011 sera présidé par **Thierry Debroux**, auteur, metteur en scène et nouveau Directeur du Théâtre Royal du Parc à Bruxelles.

Le Prix sera remis le lundi 4 avril 2011 à Bruxelles.

Intéressé(e) ? consultez notre site : www.prixjacqueshuisman.be

Au chapitre Prix : vous trouverez le Règlement et le Bulletin d'inscription ainsi que la présentation de Denis Marleau, Lorraine Pintal, Normand Chaurette et Thierry Debroux.

Inscrivez-vous et rentrez votre dossier avant le vendredi 11 février 2011 à minuit !

Nous vous conseillons vivement de ne pas attendre la dernière minute.

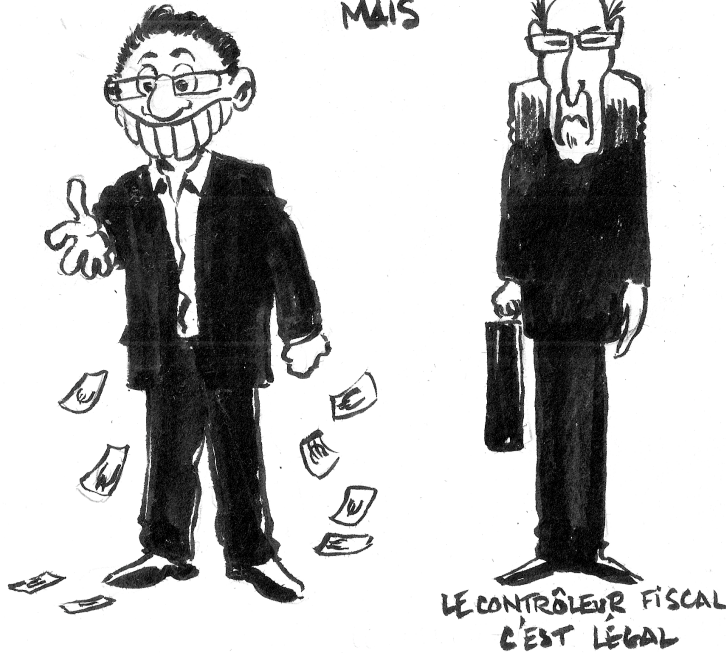
Les formulaires d'inscription rentrés après cette date ne seront pas pris en considération.

Nous remercions nos donateurs privés, les entreprises membres et les Pouvoirs publics :



Conseil avisé

NE CONFONDEZ PAS:
AGENT ARTISTIQUE ET CONTRÔLEUR FISCAL
ILS VOUS PLUMENT TOUS LES
DEUX
MAIS



A défaut d'une législation plus claire et surtout plus équilibrée sur le plan des droits des artistes, sachez que si vous êtes contacté par une agence artistique, assurez-vous que :

- 1. elle est agréée par la Région où elle exerce ses activités (la plupart ne le sont pas).*
- 2. elle ne vous prélève pas plus de 25% (maximum légal, il vous est donc tout à fait possible de négocier moins).*
- 3. Ne signez surtout aucune convention avec elle sans vous renseigner.*

Par Bruno Georis.



Les anecdotes d'Alexandre

Par Alexandre Von Sivers

Au Rideau de Bruxelles, on répétait une pièce sous la direction d'un metteur en scène français. Claude Etienne, le directeur, demande à Marcel Romane, l'un de ses acteurs à l'année, comment ça se passe:

- Oh, très très bien, répond celui-ci. Seulement il nous demande de faire systématiquement toutes les liaisons : «J'entends zun bruit tétrange».

Claude Etienne, qui était assez fanatique des liaisons, répondit simplement:

- Mais zoui.

(C'est Bernard Detti qui m'a raconté cette histoire)

L'emblème du Théâtre d'art de Moscou

Au deuxième acte de la pièce de Tchekhov, Treplev dépose au pied de Nina la mouette qu'il vient de tuer. Entre le II et le III, il faut évacuer l'oiseau, dans le noir. C'est Marcel Roels (d'après certains) qui était chargé de cette besogne. Un soir, il ne trouva pas la bestiole et on l'entendit pester, avec un l'accent bruxellois des grandes occasions : « Mais potferdoume, où est c'qu'il est ce pigeon ? »

(C'est Thierry Debroux qui m'a rappelé cette histoire)

Naissance

Jules

Le 16 décembre, fils de Corinne Boulangier et de Stéphane Ledune

Nous lui souhaitons la bienvenue, une vie remplie de surprises heureuses et beaucoup de bonheur ainsi qu'à ses parents.



Conseil d'administration

Conseil d'Administration après les élections de l'Assemblée Générale
du 15 février 2010 et du Conseil d'Administration du 16 février 2010

Président : **Jacques Monseu** (2010-2013)
Bd G. Van Haelen, 43 02/346 56 29
1190 Bruxelles jacquesmonseu@hotmail.com 0477/50 07 46

vice-Présidents :

Jean-Henri Compère (2009-2012)
Rue Vandeweyer, 69 02/242 97 78
1030 Bruxelles jhcra@linkline.be 0479/64 69 60

Pierre Dherte (2010-2013)
Rue Isidore Verheyden, 10 02/514 09 43
1050 Bruxelles pierre@dherte.com 0475/55 40 61
Tapez pour saisir le texte

Bernard Marbaix (2009-2012)
Avenue d'Auderghem, 304 02/649 77 21
1040 Bruxelles bernardmarbaix@gmail.com 0496/96 42 90

Secrétaire générale trésorière :

Anne Carpriau (2008-2011)
Rue Général Leman, 114 02/230 46 14
1040 Bruxelles 0478/54 19 51

Administrateurs :

Bernard Gahide (2010-2013)
Avenue des Combattants, 12 02/642 92 10
1332 Genvai b.gahide@gmail.com 0486/53 16 44

Pierre Johnen (2009-2012)
Rue du Chinois, 42 067/55 50 18
7090 Hennuyères pierre.johnen@gmail.com 0476/20 78 98

Benoît Joveneau (2010-2013)
Rue Longue Vie, 42 02/513 61 22
1000 Bruxelles benoit.joveneau@gmail.com 0484/16 44 00

Stéphane Ledune (2009-2012)
Rue Molensteen, 50 0479/27 33 07
1180 Bruxelles stephane.ledune@gmail.com

Jean-Jacques Schreurs (2008-2011) 02/672 56 96
Avenue des Gerfauts, 10/06
1170 Bruxelles jj.schreurs@skynet.be

Jean-Michel Vovk (2008-2011)
Rue Van AA, 44 02/648 59 23
1050 Bruxelles vovk@scarlet.be 0486/21 18 11

Union des Artistes du Spectacle

Avantages offerts

Avantages offerts par l'Union des Artistes :

(Avantages accordés sur demande écrite aux membres affiliés depuis un an minimum et en règle de cotisation)

1. Allocation de naissance
186 € par enfant. Document à fournir: photocopie de l'acte de naissance. La demande doit parvenir à l'Union dans un délai maximum de 6 mois.

2. Allocation de décès
496 € en cas de décès d'un membre aux héritiers directs OU à la personne qui assume les frais de funérailles. Documents à fournir: photocopies (acte de décès et frais funéraires).

3. Allocations trimestrielles après un minimum de 20 ans de présence à l'Union:

- de 65 à 69 ans (95 €)
- à partir de 70 ans (115 €)

Document à fournir: photocopie de la carte d'identité. Dans tous les cas, indiquer le numéro de compte bancaire sur lequel la somme sera versée.

Frédéric Van Linthout est présent en nos bureaux de la galerie Agora les lundis, mardis, et jeudis de 10 à 14 h. Vous pouvez aussi appeler le N° 02/513.57.80 durant les mêmes heures ou utiliser notre courriel union.des.artistes@skynet.be.

En dehors de cet horaire, un répondeur automatique enregistrera votre message ou votre fax.

Sous certaines conditions:

1. Intervention dans les frais de maladie, d'hospitalisation, de prothèse, ...

2. Prêts d'argent sans intérêt.

3. Conseils juridiques relatifs à la profession assurés par Maître Pierre Jeanray (première consultation gratuite, après approbation du conseil d'administration).

4. Dons en argent et aide dans les cas graves.

De plus :

1. La qualité de membre permet d'être repris dans le fichier Cinéma-TV que l'Union met en permanence à la disposition de tous les employeurs intéressés.

2. D'autre part, l'Union s'efforcera, dans la mesure du possible, de vous donner les renseignements ou d'orienter les recherches qui vous seraient nécessaires pour toute démarche utile à l'exercice de votre métier.

3. Depuis 2007, l'Union est agréée par le gouvernement de la Communauté française en tant qu'ORUA (Organisation Représentative d'Utilisateurs Agréée). Nos administrateurs assurent la défense morale de vos professions dans plusieurs instances officielles de décision et de concertation.

Demande d'admission Union des Artistes

Questionnaire d'adhésion :

Pseudonyme :

Patronyme :

Prénoms :

Lieu et date de naissance :

État civil :

Nationalité :

Nom & prénom de l'époux(se) :

Activité dans le spectacle :

Date des débuts :

Adresse :

.....

Téléphone :

Fax :

Portable :

Courriel :

N° de compte bancaire :

En sollicitant mon admission à l'Union des artistes en qualité de membre effectif, je m'engage à payer ma cotisation au début de chaque année (soit 25 €) sur le compte 000-0207130-35 et à me conformer aux statuts qui régissent l'Association.

Questionnaire pour notre fichier cinéma - TV :

Couleur des yeux :

Couleur des cheveux :

Corpulence :

Taille :

Sports pratiqués :

Langues parlées couramment :

.....

Autres aptitudes spéciales :

Observations :

(détails complémentaires que vous aimeriez faire connaître)

.....

.....

Signatures des 2 parrains et du demandeur

Joindre :

- **1 photo d'identité** pour la carte de membre,
- **1 photo de qualité** pour le fichier,
- **1 C.V.** avec les rôles principaux joués, le nom des metteurs en scène ou réalisateurs ainsi que des théâtres ou productions cinématographiques, lyriques, musicales ou chorégraphiques.

Envoyez votre demande à :

UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE

Rue Marché aux Herbes, 105/33 - Galerie Agora
1000 Bruxelles
Tél. & Fax : 02/513.57.80 - GSM : 0474/38.21.00
Courriel: union.des.artistes@skynet.be
Site Internet : <http://www.uniondesartistes.be>